

# Département de mathématiques et statistique

## Inscriptions à l'hiver 2011

**Ce document s'adresse uniquement aux étudiants qui ne demandent pas d'équivalences.**

Si vous avez déjà pris des cours de niveau universitaires ailleurs qui pourraient servir dans votre programme au DMS, vous devez rencontrer le responsable des études au premier cycle selon ses disponibilités affichées sur la porte du bureau 5186 du Pavillon André-Aisenstadt ou bien contacter la technicienne en gestion des dossiers étudiants ([tgde@dms.umontreal.ca](mailto:tgde@dms.umontreal.ca) ou 514 343-6111 poste 1693). Les demandes d'équivalences et le choix de cours seront effectués sur place.

Pour faire une demande d'équivalence, vous devez avoir en main :

- **un relevé de notes ;**
- **une description détaillée (en français) des cours pertinents.**

**Les demandes d'équivalence seront traitées uniquement lorsque vous aurez réussi l'ensemble des cours auxquels vous serez inscrits lors de votre première session au DMS.**

### Faire son choix de cours

1. **COMMENT ?** Utilisez le **guichet étudiant**. Vous avez accès au guichet étudiant via «Mon Portail UdeM». Pour utiliser le guichet, il faut connaître son **code permanent** et son **NIP**.
2. **QUAND ?** À partir du **1er décembre 2010**.
3. **OÙ ?** À partir de n'importe quel ordinateur branché sur Internet. Vous avez accès à «Mon Portail UdeM» par le site W3 de l'université ([www.etudes.umontreal.ca](http://www.etudes.umontreal.ca)). Dans le pavillon André-Aisenstadt (le pavillon de mathématiques), on trouve des ordinateurs en ligne aux salles 1340 et 4191 (sur le menu initial, choisir : **Kiosque**).
4. **QUELS COURS CHOISIR ?** Pour la première session, tous les étudiants prennent les cours suivants : **MAT 1400** (Calcul 1), **MAT 1500** (Mathématiques discrètes), **MAT 1600** (Algèbre linéaire) et **STT 1700** (Introduction à la statistique). Pour les cours MAT 1400, 1500 et 1600, vous devez aussi choisir la section (A, B ou C pour MAT 1400 ; A ou B pour MAT 1500 ; A ou G pour MAT 1600). Le choix de cours pour la session d'hiver se fera au cours du trimestre d'automne.
5. **OBTENIR DE L'AIDE :** Par téléphone au 514.343.6111, poste 1693 entre 8h15 et 16h15 du lundi au vendredi ou par courriel [tgde@dms.umontreal.ca](mailto:tgde@dms.umontreal.ca)

### Modifier son choix de cours

On peut modifier son choix de cours (ou abandonner des cours **sans frais**) jusqu'au **19 janvier 2011 sur le guichet étudiant**. Entre le **20 janvier** et le **11 mars 2011** (inclusivement), vous pourrez abandonner un cours sans échec mais **avec frais** (une mention ABA sera toutefois écrite au bulletin). Pour ce faire, vous **devez** remplir le formulaire approprié disponible au bureau 5186.

## **Les cours commencent le lundi 5 janvier 2011**

### Marche à suivre pour l'inscription en ligne

Le **guichet étudiant** est un service développé par l'Université de Montréal à l'intention de ses étudiants. Il offre présentement plusieurs niveaux de service : la consultation de l'annuaire électronique des cours et des programmes, la possibilité de compléter un formulaire de demande d'admission à distance, la consultation d'un dossier scolaire et l'inscription en ligne.

Certains services exigent cependant l'utilisation d'un numéro d'identification personnel (NIP). Le Registrariat communique à chaque étudiant admis dans un programme un NIP provisoire qui doit être personnalisé au premier accès au guichet. Ce nouveau NIP est **très important**, conservez-le, il vous permettra de consulter en tout temps, et en toute confidentialité et sécurité, votre dossier scolaire : les résultats obtenus aux cours, votre bulletin de notes, l'état de votre inscription ainsi que l'état de votre compte relatif aux droits de scolarité. Si vous perdez votre NIP, cliquez sur **OUBLIER** à partir de la page d'authentification.

Vous pouvez vous inscrire en ligne au moment qui vous convient de votre ordinateur personnel ou d'un des postes aux **locaux 1340 et 4191** (choisissez KIOSQUE dans le menu initial). Sur la page d'accueil du site Web de l'U de M, à l'adresse [www.etudes.umontreal.ca](http://www.etudes.umontreal.ca), vous trouvez la rubrique « **Guichet étudiant – Cours** » ou sur « **Mon Portail UdeM** ». Sous la rubrique « **Dossier étudiant** », plusieurs options s'offrent à vous : cliquez sur « **Inscription en ligne** » et sélectionnez ensuite la rubrique « **Compléter son choix de cours (étudiant régulier – 1er cycle)** ». Entrez votre **code permanent** et votre nouveau **NIP**. Une fenêtre indiquant le ou les programmes auxquels vous avez été admis et une fenêtre pour le trimestre apparaîtront. Sélectionnez le programme et le trimestre pour lequel vous voulez vous inscrire et cliquez sur « **Chercher** ». La structure de **votre** programme apparaîtra. Cochez les cours auxquels vous voulez vous inscrire en respectant le cheminement académique proposé par le département. (Les cours MAT1400, MAT1500, MAT1600 et STT1700 se trouvent dans le bloc 02A.) En particulier, n'oubliez pas d'indiquer la **section** lorsqu'il y a plusieurs sections (pour voir à quoi correspondent les sections, consultez la description du cours (cliquez sur le sigle du cours)). Lorsque vous avez terminé, cliquez sur « **Inscrire** ». Le système valide alors la transaction soumise. Si un message d'erreur apparaît, recommencez l'opération en ajustant vos choix. Lorsque celle-ci est validée, le résumé de votre transaction ainsi qu'un numéro de confirmation de transaction apparaissent alors à l'écran. Notez ce numéro de confirmation de transaction, il pourra éventuellement vous être utile. Si votre inscription est en attente, vous devez consulter ultérieurement l'« **État de votre inscription** » afin de connaître la décision finale de votre département ou du département responsable du cours. Par ailleurs, votre département pourra vous aider dans votre inscription si le cheminement\* standard n'est pas respecté.

Nous vous invitons à consulter le **guichet étudiant** régulièrement afin de prendre connaissance de l'état de votre dossier dont vous avez la responsabilité. Il est à noter qu'un service de dépannage centralisé au numéro de téléphone **(514) 343-7212** est également disponible pour répondre aux besoins des étudiants éprouvants des difficultés d'accès d'ordre technique.

## Quelques renseignements utiles

### Règlement pédagogique

Vous êtes supposé avoir pris connaissance du règlement pédagogique de la Faculté des Arts et Sciences. Vous pouvez consulter ce règlement à l'adresse suivante :

[www.etudes.umontreal.ca/reglements/regPedagPremCycle.html](http://www.etudes.umontreal.ca/reglements/regPedagPremCycle.html)

### Informatique

L'inscription aux cours de sigle ACT, IFT, MAT ou STT vous donne droit automatiquement aux services informatiques de l'université (adresse de courriel, navigation sur internet, logiciels spécialisés tels *Mathematica* ...) Des séances d'initiation sont organisées au début de la session. Allez-y.

---

\* Dans tous les cas, le Règlement pédagogique, le cheminement des études et toute autre règle du programme tel que géré par le responsable ou son délégué ont préséance sur les fonctionnalités de l'inscription en ligne du guichet étudiant.